

Fusion. Les deux présidents jouent leur va-tout

Jean-Luc Padellec

Les résultats de l'enquête sur l'éventuelle fusion entre la comcom de la presqu'île et Brest métropole étaient détaillés, ce vendredi soir, à Crozon. Daniel Moysan et François Cuillandre, les deux présidents, ont abattu leurs dernières cartes devant les 35 élus communautaires de la Presqu'île avant le vote crucial de mardi prochain.

En cas de fusion, Daniel Moysan et François Cuillandre s'engagent à ce que les dotations supplémentaires soient affectées à la CCPCAM. (Photo Le Télégramme)



Mardi, les 35 élus de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime voteront pour et contre la fusion. Alors que les principales réticences apparaissent du côté de la Presqu'île, que ce soit chez les élus ou chez les habitants, François Cuillandre et Daniel Moysan, tous deux favorables à cette fusion, ont apporté quelques nouveaux éléments et propositions clefs pour tenter d'infléchir certaines positions et faire pencher la balance de leur côté.

Des dotations nouvelles fléchées pour la presqu'île. L'étude fiscale et financière a montré que la fusion des deux collectivités permettrait d'obtenir des dotations supplémentaires, à hauteur de 1,9 million d'euros par an. En cas de fusion, François Cuillandre promet un geste fort, à savoir « d'utiliser cette ressource nouvelle pour le développement de la CCPCAM ». Une partie de la manne serait dirigée vers le très haut débit. Alors que le déploiement sera achevé l'an prochain dans la métropole, la CCPCAM devra patienter au plus tôt jusqu'à la fin 2030, moyennant un financement de la col-

lectivité de plus de 8,7 millions d'euros. L'engagement est donc d'accélérer le déploiement.

Une autre partie ira à l'investissement dans le nouvel abattoir intercommunal du Faou. Il y a urgence : « Si rien ne bouge, il fermera », préviennent les deux présidents. Or, « seule, la CCPCAM ne sait pas financer ce projet à plus de 7 millions d'euros, sauf à plonger la collectivité en zone rouge au niveau de l'endettement », annonce Daniel Moysan.

Une offre de transport en commun qui ne se résume pas au transrade. Les habitants du Faou ou de Pont-de-Buis ne voient pas bien quels bénéfices ils pourraient tirer de la mise en place d'une liaison transrade au départ du Fret. Les deux présidents l'ont bien compris. Outre les cinq allers-retours quotidiens par la mer, ils promettent donc un renforcement des liaisons en bus entre l'est du territoire de la CCPCAM et Brest, « complémentaires aux liaisons régionales existantes, à raison de cinq allers-retours par jour ». Mais aussi « une offre permettant de se déplacer entre les communes de la

CCPCAM et les principales entreprises ».

Neutralisation des effets fiscaux. Pour la fiscalité des ménages, les deux territoires ont des taux de prélèvements différents. Deux options ont été étudiées : un lissage des taux sur douze ans pour atteindre un taux d'imposition unique ou une neutralisation des effets fiscaux sur les contribuables. C'est cette deuxième option qui a été retenue. « Il n'y aurait donc aucun effet pour les impôts des particuliers de la part intercommunale », assurent les deux promoteurs de la fusion.

Mutualisation de l'ingénierie. Les deux présidents l'ont rappelé : la fusion n'entraînerait pas de transfert de compétences à l'exception de la voirie, pour laquelle le maintien d'une gestion de proximité est proposé. Elle permettrait en revanche au territoire de la CCPCAM de bénéficier des capacités d'ingénierie de la Métropole pour sécuriser les déplacements et le patrimoine, et gagner en efficacité face aux défis de l'eau, de l'assainissement ou de la préservation des espaces naturels.